

Déprécarisation

Grève des examens dans les CFA et CFPPA

Pas de surveillance, pas de corrections à Sabres (40), à Blanquefort (33), à Hasparren (64), à Radinghem (62), à Sées (61), à Rouffach (67)... Pas de participation au jury à Plombières lès Dijon (21)... pas de remise de notes après les corrections à Dax (40)...

pour 4000 précaires, des postes uniquement en lycée, des critères de sélection discriminants quant aux compétences professionnelles des enseignants de CFA et CFPPA.

Pas compétents pour enseigner ?

Pas compétents pour corriger !

Ils ont compris que la déprécarisation proposée est une **ARNAQUE** : 300 postes

En région Centre, premières AG... pas de décision... pour l'instant !

Rentrée 2012 :

Nécessité d'un collectif budgétaire

Lors du CTREA du 31 mai, instance qui traite de l'ensemble des questions relevant de nos établissements, un point a été fait sur la rentrée 2012. Ce qu'il faut retenir :

- **une Dotation Globale Horaire** qui permet d'assurer les deux maigres ouvertures accordées en région Centre (une CAPA SMR à Chambray et une section seconde pro travaux paysagers à Beaune), le maintien des options facultatives (acquis suite aux luttes menées par le SNETAP Centre). À noter les deux nouvelles sections rugby de Chartres et Tours. Pour autant, le costume est une nouvelle fois trop étroit, à l'image de l'option hist-géo pour les élèves term S qui de l'aveu du DRAAF n'est pas financé dans l'EAP ! Et on passera sur la cohorte des regroupements "en gestion", des plafonnements imposés des effectifs..

- **les dispositifs d'individualisation de la réforme des lycées** : suite à la demande du SNETAP, le DRAAF-SRFD s'engage à produire un bilan qualitatif de la mise en œuvre de l'aide individualisée dans nos lycées (soutien, tutorat...). En effet, à cette heure, ne nous a été fourni qu'un tableau d'heures supplémentaires distribuées par établissement pour 2011-2012... Et qui interroge : que dire de la cinquantaine d'heures accordées à certains LPA là où pour le seul soutien des premières bac pro en difficulté, 60 heures étaient allouées l'an passé. Que dire de deux lycées à effectifs équivalent avec 222 heures pour l'un et 463 pour l'autre.

- **des études prospectives sur trois filières en région Centre** : agroalimentaire, travaux paysagers, services en milieu rural. Le SNETAP a obtenu dans le cadre du projet de l'enseignement agricole en région la mise en place de ces trois premiers groupes de travail visant à évaluer les besoins de formation dans ces trois secteurs. Enquêtes en cours sur l'insertion des jeunes diplômés et sur les besoins des entreprises. Notre délégation a particulièrement insisté sur l'importance de l'offre publique, gratuite et laïque pour les familles et sur le respect des choix d'orientation des jeunes (voie scolaire ou apprentissage).



Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre

15 juin 2012 - n°3

EDITO

« Vu, corrigé ! »... 3^{ème} numéro, rendez-vous avait été pris et il a été tenu. Entre temps, l'histoire aussi avait pris date...

Pendant 5 ans, les Français ont vu... vu la brutalité dans l'exercice du pouvoir, l'injustice dans les décisions prises et l'abaissement de nos services publics. Le 6 mai, les citoyens ont corrigé le tir... corrigé et confirmé leur choix avec force les 10 et 17 juin, avec notamment une volonté claire de redonner la priorité à l'Education.

Dans l'Enseignement Agricole, nous aussi nous avons vu... vu l'assèchement de l'offre publique, les réformes d'affichage conduites à l'économie (fin du parcours en 4 ans pour les élèves de filière pro., individualisation en trompe-l'œil pour les autres au détriment des disciplines...), les rentrées dégradées (mutations d'office, incertitudes de financements, plafonnements d'effectifs, refus d'ouvertures de classes...). Le temps est venu de corriger... et les personnels de l'EAP, comme nos usagers, peuvent compter sur le SNETAP-FSU, fort d'un plan d'urgence « rentrée 2012 »



déjà dans les mains de notre nouveau ministre, avec comme premier effet le report d'un an de la réforme bâclée du STAV.

Dans ce numéro de « Vu, corrigé ! », trois rubriques d'importance : nos conditions de rentrée et la nécessité d'un correctif budgétaire, une double page spéciale ex-TOS-ADL, et le rappel des enjeux pour une véritable déprécarisation de tous, agents sur budget compris. Bonne lecture et bon repos estival pour une rentrée ambitieuse... enfin !

Agents Des Lycées

Rentrée 2012

Déprécarisation

Grève des examens dans les CFA et CFPPA

ACTIONS

Agents Des Lycées ex-TOS

**Action
sociale**

CAP

La FSU, le SNETAP (enseignement agricole) et l'UNATOSS (éducation nationale) ont bataillé et gagné le droit à l'avancement pour 2 agents travaillant en lycée agricole comme cuisinier mais identifiés sur leurs fiches de poste comme aide de cuisine ce qui ne leur donne pas droit à l'avancement.

Dans les faits, sur le terrain, il s'agit bien d'agents qualifiés détenteurs d'un concours, d'expérience professionnelle et en position de sekunder le chef de cuisine.

Au delà de ça, c'est bien les fiches de métier qui doivent être revues et l'identification des postes qui doit être en rapport avec expérience et concours acquis par les agents.

Avancement des ex-OP COLÈRE !

Inégalité de traitement ! On nous propose un avancement en 3 vagues pour l'ensemble des ex-OP : 115 en 2013, 165 en 2014 et 18 en 2015 .

« Management » des ADL à Bourges

La gestion conflictuelle des personnels qui était pratiquée à Bourges a été résolue cette année (tutorat renforcé, puis départ de l'agent chef mis en cause). L'engagement des représentants SNETAP auprès des services RH (Ressources Humaines) de la Région et avec le soutien du SNETAP Régional et des collègues UNATOS, au sein de la FSU, a porté ses fruits.



Appel à candidature :

En CHS (Comité Hygiène et Sécurité) régional, un siège FSU n'est pas occupé aujourd'hui par un collègue de lycée agricole.

OASIS : Site internet du Conseil Régional

Le Conseil Régional a mis à disposition des agents dans chaque établissement : ordinateur, imprimante et formation.

Au delà de ça, c'est l'accès aux informations par le biais du site OASIS qui prime (messenger, infos RH, règlements et protocoles, infos COS...).

Entretien professionnel

Au Conseil Régional du Centre, depuis 3 ans, la notation a été remplacée par l'entretien professionnel. L'entretien est plus structuré : convocation obligatoire et respect de délais. Il doit être préparé : point sur votre parcours, points forts, points faibles, évolution de carrière, besoin en formation, (si vous souhaitez vous perfectionner en informatique, demandez une formation au moment de l'évaluation : la Région s'est engagée à l'accepter), changement de poste, de service, de lycée. Si l'entretien se passe mal, n'hésitez pas à nous contacter! Vous avez 15 jours pour demander la révision de l'évaluation.

Ces remarques de forme sur l'entretien professionnel annuel ne doivent pas occulter la position que défend le SNETAP-FSU depuis des années : cette évaluation individuelle, qui reste subjective, ne fait que conforter un système méritocratique qui s'oppose aux valeurs du travail collectif.

RAPPEL : Application du « jour de carence » à compter du 1er juillet 2012.

En cas de congé de maladie ordinaire pour maladie non professionnelle, le premier jour de congé n'est plus rémunéré. La FSU et ses syndicats ont saisi le nouveau ministre de la fonction publique pour que cette disposition soit annulée...

Le **FNASS** propose aux agents des aides à la famille (naissance, mariage, coup dur...), des prêts à taux réduit, des allocations « vacances » ou « scolarité ». Il propose aussi des chèquiers « loisir et culture ». Ces aides sont mal connues des agents et sous-utilisées. Accès au catalogue FNASS sur OASIS.

Le **COS** ou Comité des Oeuvres Sociales : l'adhésion doit être contractée en début d'année. L'objectif est de favoriser l'accès aux vacances, aux activités sportives, culturelles et de loisirs (participations financières aux activités, sorties organisées, chèques-vacances, places pour des spectacles...). Infos par le biais d'un référent COS sur chaque lycée, si il y en a un, ou par OASIS.

Les **aides directes** gérées par la Région : subventions pour les centres de loisirs, séjours enfants, séjours linguistiques, allocation pour enfants handicapés, participation aux chèques « emplois services », chèques-cadeaux pour les enfants de moins de 11 ans en fin d'année. Contact par les gestionnaires des payes.

Les **assistantes sociales** tiennent régulièrement des permanences dans les « Espaces Région » ou dans les lycées. Contact : 02 47 41 41 88

Et l'ASMA dans tout ça ?

La FSU, la CGT et la CFDT, majoritaires au sein de l'ASMA, ont obtenu au titre de la communauté de travail, que les ex-TOS - ADL, puissent continuer à bénéficier des prestations complémentaires de l'association et à participer au C.A.

Contacts SNETAP des ADL

Isabelle Sauvé : élue CTP

LEGTA de Vendôme

ATT1 ménage

02 54 67 44 00 - 06 68 81 21 19

Christophe Houllier : élu CTP, CAP

LEGTA de Chartres

ATTP2 restauration

02 37 33 72 19 - 07 62 67 26 82